

VISITE DU QUARTIER NORD

22 mai 2019

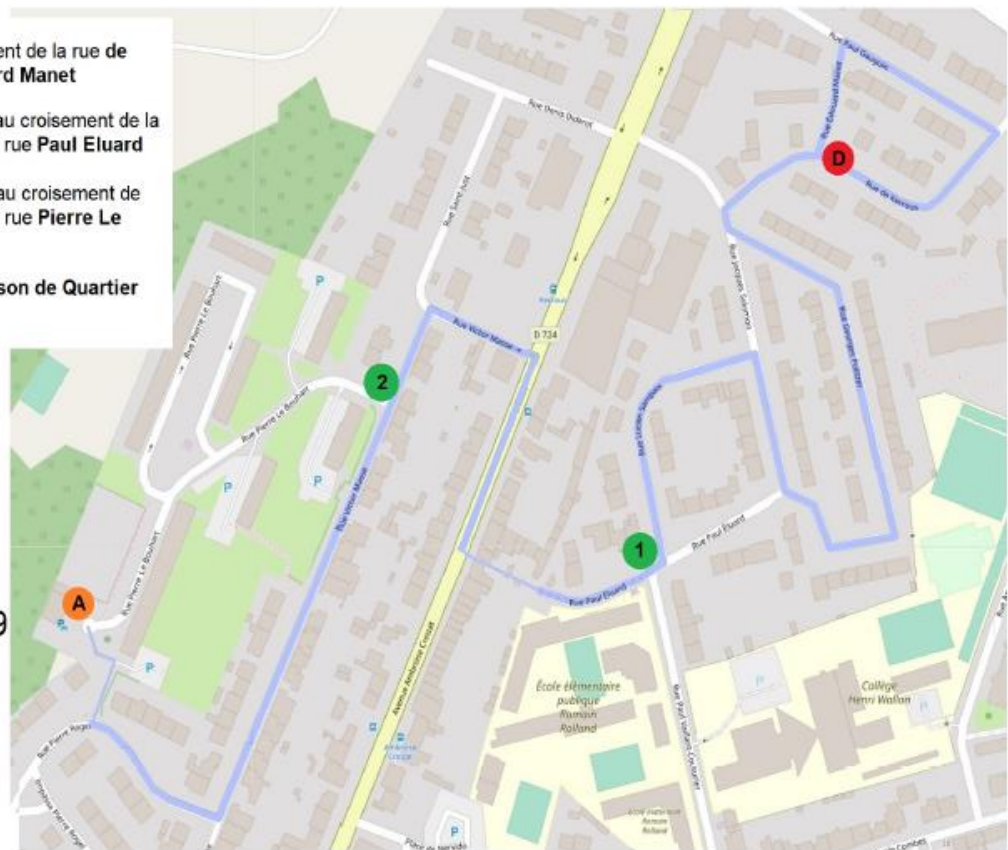
COMPTE RENDU



La visite du quartier Nord du 22 mai 2019 s'est déroulée le long d'un parcours partant du carrefour de la rue de Kerrous/rue Edouard Manet pour arriver à la Maison de quartier La Bellevue.

Certains participants ont accompagné les élu(e)s et les services de la Ville pendant la visite du quartier, d'autres riverains ont, eux, interpellé les élus lors des points d'étape annoncés ou devant leurs jardins.








- D** Départ à 18h00 au croisement de la rue de Kerrous et de la rue Edouard Manet
- 1** Point de rencontre à 18h30 au croisement de la rue Julien Sampaix et de la rue Paul Eluard
- 2** Point de rencontre à 19h00 au croisement de la rue Victor Massé et de la rue Pierre Le Bouhart
- A** Arrivée vers 19h30 à la Maison de Quartier La Bellevue



Visite de
Quartier NORD
Mercredi 22 mai 2019
à 18h00

1) Les remarques et demandes émises le long du parcours



Lieu concerné	+ / - / ? / idée	Remontées des habitants / Explications de la Ville
Rue Jacques Solomon		<p>Des riverains demandent conseil car ils ont découvert un nid de frelons asiatiques dans leur compteur électrique.</p> <p>➡ Il y a deux situations :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Le nid se trouve sur l'espace public et c'est la Ville qui gère sa destruction 2. Le nid se trouve sur une propriété privée. Quand un Lanestérien découvre un nid de frelon, il le signale au secrétariat de services techniques qui va lui transmettre une liste d'entreprises. Sur demande, l'intervention pourra être prise en charge à hauteur de 50% par la municipalité. <p>Les pompiers n'interviennent plus.</p> <p>Demande de renseignements sur le déroulement de l'action « chenilles processionnaires ».</p> <p>➡ Que les chenilles soient repérées sur le domaine public ou le domaine privé, il faut prévenir la Mairie qui mettra en place des campagnes de lutte avec la société Farago. Pour information : en avril pour les chênes, en automne pour les pins.</p>
Rue Jacques Brel		<p>Des riverains de la rue Jacques Brel viennent rencontrer la Maire et les élu(e)s car leurs véhicules, garés sur le trottoir devant chez eux, ont été verbalisés. Est-ce normal ? Ils trouvent cette verbalisation abusive car cela fait 25 ans qu'ils habitent là, ils n'ont jamais eu de problème. Avant de verbaliser, ne pourrait-on pas faire de la pédagogie ?</p> <p>➡ La réglementation sur le stationnement interdit le stationnement sur les trottoirs, même devant chez soi.</p> <p>Demande de faire passer la Police car il y a tout le temps des voitures garées mi-trottoir/mi-route.</p> <p>Demande de matérialiser des places de stationnement.</p> <p>➡ Dans plusieurs rues cela a été fait mais cela engendre maintenant un souci pour la circulation et les piétons sont obligés de marcher sur la route.</p>
Impasse Paul Gauguin Rue Paul Gauguin	 	<p>Les riverains ont de très bonnes relations de voisinage. Ils sont contents du quartier.</p> <p>Il y a des runs sur le parking du Géant et sur la rue Gagarine, le week-end et surtout le jeudi et le vendredi.</p> <p>Plusieurs garages sont régulièrement « visités ».</p> <p>Les 30kms/h ne sont pas respectés. Les gens roulent vite !</p> <p>➡ La Ville a acheté deux nouveaux radars pédagogiques. Suite aux résultats des relevés, des contrôles de vitesse seront faits en fonction de ceux-ci.</p> <p>Les trottoirs sont joliment fleuris, un riverain précise qu'il a juste « jeté » quelques graines et qu'elles ont poussé.</p>
Rue Georges Politzer		<p>Les riverains sont bien dans le quartier.</p> <p>Demande d'égagage des arbres autour du petit parc :</p>

		<p>➡ Les branches sont élaguées régulièrement mais elles repoussent très vite. Dans un futur proche, ces arbres devront sans doute être enlevés car ils risquent de poser problème dans la rue vu leur ampleur.</p> <p>Demande de remise en place de la poubelle qui a été enlevée pour tondre la pelouse.</p> <p>Demande d'installation d'un distributeur de « sacs à crottes » près du parc.</p>
Rue Paul Eluard		<p>Les riverains se plaignent de quelques problèmes générés par des jeunes en scooters, leur musique trop forte...</p> <p>Il y a tout le temps des voitures stationnées sur les lignes jaunes. Plusieurs fois les portails ont été enfoncés par des voitures qui font demi-tour dans l'impasse.</p>
Petit chemin		<p>L'alarme de l'école se déclenche et ne s'arrête pas, le week-end et parfois la nuit.</p> <p>➡ Les dysfonctionnements ont été réglés.</p> <p>Demande d'ajouter une barrière en plus pour empêcher les scooters de passer.</p> <p>Il y a un panneau « terrain privé » dans le petit chemin. Après vérification, le chemin appartient au domaine public.</p>
Rue Ambroise Croizat		<p>Les voitures avancent trop près du second feu tricolore : quand il y a de la circulation, cela bloque les véhicules qui viennent de la rue Jacques Solomon (près du Relais des pains).</p>
Rue Victor Massé	 	<p>Affichage politique sauvage sur un compteur en haut de la rue.</p> <p>Grande vitesse des véhicules qui remontent. Virage dangereux.</p> <p>Un riverain trouve que « Bellevue » est bien « conservée » pour son âge.</p>
Rue Pierre Rogel		<p>Demande de mise en place d'une rampe d'accès entre la descente et les escaliers qui mènent à la maison de quartier La Bellevue.</p>
La Bellevue	 	<p>Le garage à vélos est installé trop près du mur de la maison de quartier.</p> <p>Où se trouve la source du ruisseau derrière La Bellevue ? Qui en est propriétaire ?</p> <p>➡ la cartographie « cours d'eau et zones humides » est disponible sur Internet via le lien suivant (http://www.morbihan.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-et-developpement-durable/Eau-et-milieux-aquatiques/Gestion-des-milieux-aquatiques-et-littoraux/Cartographie-des-cours-d-eau-du-Morbihan).</p>
Rue Marcel Aymé		<p>Demande de rehausser le trottoir.</p> <p>➡ Le coût d'un tel projet serait énorme vu l'ampleur des travaux.</p>

L'ensemble des remarques et suggestions ont été transmises aux services municipaux et aux personnes ou structures concernées.

2) Bilan

A la fin de la visite de quartier, un temps d'échanges est instauré entre élu(e)s et habitants. Il est également proposé aux participants de remplir une grille de bilan dans laquelle ils peuvent préciser les points positifs et négatifs relevés lors de la déambulation.

	
<ul style="list-style-type: none">- Avantage de croiser les riverains qui sont dans leur jardin : faire remonter des choses qu'ils n'oseraient pas forcément venir dire- Satisfaction générale- Les Lanestériens qui déménagent reviennent à Lanester car ils ne se sentent pas « chez eux » ailleurs- Visite agréable- Gens agréables- Beau temps- De nouveaux arrivants ont apprécié de rencontrer les élu(e)s et de découvrir les rues près de leur domicile- Des habitants globalement satisfaits : c'est très bien !- Avis éclairés et ce, sur tous les sujets urbains- Ambiance conviviale et décontractée	<ul style="list-style-type: none">- Problèmes de stationnements récurrents- Vitesse excessive- Les pistes cyclables sont propres mais cela reste tout de même dangereux- Avoir été en retard et ne pas avoir trouvé le groupe plus tôt dans la visite

Les avis sur la visite de quartier :

